

Donnaire, âgé de quarante quatre ans, Institutur,
Muni à son épouse demeurant à Ormoy, le Dⁿⁱ
et de Nicolas Louis Blaise âgé de trente deux ans
Du Ministère public de l'Etat, demeurant audit
Ormoy, le Davion et de François de Bon âgé de
soixante deux ans, v^{er} et à l'épouse de cet
paternel, demeurant à Ormoy, Canton de Belleny,
après quoi, Nous Laurent, François Boudet,
Maire, et Officier public de l'Etat Civil de la
Commune d'Ormoy, le Davion, avons donné lecture
du présent acte, en présence des époux de l'un
d'eux et leur parents et de Monsieur, lequel
ont signé avec Nous sur Chacun de deux registres
sejour, moines au susdit après lecture faite,
les deux Donnoies et contés sont approuvés bon,

M^{me} Marie Marquise Larssonie M^{me} de l'épouse
à déclaré en son nom, Signes de ce interpellé,
agat hie j'ai levé Personnier

Monsieur Blaise Delany, Marguerite
La Courne

Sp Contard

Boudet Donnaire

76:9

M^{me} unil huit cent trente le Samedi
vingt quatre Juillet aux heures et demi du
Soir, Tardier et Nous Laurent, François Boudet,
Camille Vaire, et Officier public de l'Etat Civil
Municipal de la Commune d'Ormoy, le Davion, et Compars
et Compars Jean Damas Firmin et Bourcier, âgé
de vingt huit ans, Propriétaire et Cultivateur
d'un terrain en cette dite Commune d'Ormoy, le
Davion, lequel Nous a déclaré et présenté

^{Page 97}
un enfant du Sexe féminin né en son
Domicile ce jourd'hui vingt quatre Juillet
au bureau du Son, de son légitime mariage
avec Marie Antoinette Elizabeth Denise
et Voqueux, son épouse, lequel déclaré
a déclaré vouloir donner les prénoms
de Marie Camille - en présence de
Denise François, âgé de vingt trois
ans, Cultivateur et Propriétaire, et de Louis
François André Donnaire, âgé de quarante
quatre ans, Institutur, tous deux hommes
demeurant en cette dite Commune d'Ormoy,
le Davion, et cette déclaration et présentation
ont été faites en présence des Dⁿⁱ
Ci dessus, Constats Suivant la loi par Nous
et Maire, Officier de l'Etat Civil de la
dite Commune d'Ormoy, le Davion, en présence
des Dⁿⁱ susnommés, lesquels ont signé
avec Nous ainsi que le Déclarant, le tout
et au susdit, après lecture faite.

Monsieur

76:10

Monsieur Boudet
M^{me} unil huit cent trente le Dimanche huit
Dix heures du matin et Compars par devant
Nous Laurent, François Boudet, et Maire et Officier
public de l'Etat Civil de la Commune d'Ormoy, le Davion,
Homme Godard, profession de Charron, âgé de
sept ans, Domicilié en cette dite Commune d'Ormoy,
le Davion, lequel Nous a déclaré et présenté un
enfant du Sexe Masculin, N^m en son domicile

